

# Communiqué de presse

Le 10 février 2026

Agir  
pour le  
logement

## **AI Days 2026 : au cœur de l'innovation technologique, la FNAIM renforce son rôle de fédération de services et lance son callbot juridique dédié à ses adhérents.**

**À l'occasion de l'AI Day 2026, qui se tient ce 10 février 2026 à Station F à Paris, la FNAIM confirme avec force son ADN de fédération résolument tournée vers ses adhérents, et renforce son positionnement de Fédération pionnière en matière d'innovation technologique au service des professionnels de l'immobilier. Son Président, Loïc Cantin, est intervenu lors de cet événement de référence pour présenter le callbot juridique FNAIM, nouveau service majeur venant compléter l'écosystème digital de la Fédération.**

Avec ce nouvel outil, lancé le 1<sup>er</sup> février 2026, la FNAIM poursuit une ambition claire : **simplifier le quotidien de ses adhérents, sécuriser leurs pratiques et leur faire gagner du temps**, dans un contexte réglementaire toujours plus complexe.

Pensé pour répondre aux contraintes concrètes du métier — prospection, rendez-vous clients, déplacements sur le terrain, horaires décalés — le callbot juridique de la FNAIM permet aux adhérents d'obtenir immédiatement une réponse fiable et sécurisée, par téléphone, sans contrainte horaire, 24h/24 et 7j/7.

### **Une nouvelle étape dans une stratégie d'innovation au service des adhérents**

Après le lancement du chatbot juridique en 2025, la FNAIM franchit une nouvelle étape en enrichissant son offre avec un callbot juridique accessible par téléphone, conçu comme un nouveau réflexe professionnel :

- un **chatbot juridique** intelligent,
- un **callbot juridique par téléphone**, accessible à tout moment, sans attente ni saturation des lignes.

La fiabilité de la donnée est une exigence absolue, notamment dans la délivrance de l'information réglementaire. L'IA doit s'appuyer sur une donnée authentique, vérifiée, souveraine. Alimenté par le service juridique de la Fédération et enrichi par l'intelligence artificielle, ces outils garantissent des réponses fiables, sécurisées et validées, avec une disponibilité permanente.



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

[aalivel@galivel.com](mailto:aalivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02

## **Un gain de temps et de sécurité pour l'attractivité quotidienne**

Grâce à ce nouveau dispositif, les adhérents FNAIM bénéficient d'un gain de temps significatif au quotidien, d'un accès simplifié à l'information juridique, où qu'ils se trouvent, tout en conservant le haut niveau d'exigence, de qualité et de fiabilité qui fait la référence de la FNAIM.

*« Notre mission est d'être à l'écoute des besoins des professionnels et d'anticiper les usages. À la FNAIM, nous avons 40 ans d'observation, d'analyse et de documentation juridique. L'enjeu a été de greffer l'IA sur cette histoire et cette expertise. Le callbot juridique illustre pleinement le rôle de la Fédération : mettre l'innovation technologique au service de la performance, de la sécurité et de la sérénité des professionnels de l'immobilier », déclare **Loïc Cantin, président de la FNAIM.***

## **La FNAIM, une Fédération de terrain au croisement de l'immobilier et de la tech**

En participant à l'AI Day 2026, la FNAIM affirme sa volonté de jouer un rôle actif dans le dialogue entre les institutions professionnelles et l'écosystème technologique européen. Cette présence illustre une conviction forte : l'innovation n'a de sens que si elle est utile, concrète et directement mise au service des professionnels.

*« L'intelligence artificielle n'est pas un concept abstrait et encore moins un gadget pour la FNAIM. C'est un levier très concret pour mieux servir nos adhérents, sécuriser leurs pratiques et leur faire gagner du temps. Avec le callbot juridique, nous franchissons une nouvelle étape dans notre stratégie d'innovation utile à une fédération moderne et en mouvement, qui va fêter cette année ses 80 ans », ajoute **Loïc Cantin.***

### **À propos de la FNAIM**

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTG).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02